



Bulletin Municipal

AVRIL 2018

Edito



Lors des votes des budgets communaux le Conseil Municipal a retenu divers investissements prioritaires :

dans le cadre de la transition énergétique, la mise à niveau progressive de l'ensemble de notre éclairage public et des équipements électriques de nos bâtiments communaux.

dans le cadre sécuritaire, la réalisation du cheminement piétonnier des lotissements en direction du village et le remplacement du grillage du stade le long de la route,

et un budget conséquent pour l'entretien de notre voirie communale qui, entre pluies et sécheresse, en a bien besoin.

Il n'y a plus qu'à....

Bonne lecture à tous

Le Maire
Claude CASTANET

Proverbe cévenol :

Quand abriu en furou s'es mes, l a pad in l'an pu michant mes.

« Quand avril s'est mis en fureur (s'est déchainé)

Il n'y a pas plus mauvais mois dans toute l'année »

(Les intempéries d'avril sont les plus redoutables)

JOURS D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

La **Mairie** est **OUVERTE** les
LUNDI – MARDI – JEUDI et VENDREDI de 9H à 12H.
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

☎ 04.66.83.00.80 📠 04.66.78.90.52 ✉ mairie-aigremont30@orange.fr

Site internet : www.aigremont-gard.fr

HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1^{er} Juillet au 31 Août, la **Mairie** est **OUVERTE** les
MARDI – MERCREDI et JEUDI de 9H à 12H

Mairie d'Aigremont – 30350 AIGREMONT
Directeur de Publication : Claude CASTANET
Rédaction, PAO et impression : Commission Communication
www.aigremont-gard.fr

AIGREMONT

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2018

A l'ordre du jour :

- **Lotissement DIONYSOS** : Le conseil municipal décide de baptiser l'impasse « Impasse Dionysos » avec comme numéro d'adresse le numéro des lots.
- **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement collectif 2016** : Après présentation et discussion, le rapport est adopté.
- **ARS, Projet Régional de Santé** : Les conseillers doivent consulter le projet sur le site dédié afin de donner un avis lors du prochain conseil municipal.
- **Obligation légale de débroussaillage** : A la demande de M. le Préfet, le contrôle des travaux de débroussaillage sera accentué. Comme chaque année, l'information sera réalisée auprès des habitants de la commune via le bulletin d'information et le site internet de la commune. En complément, un courrier co-signé par Mr le Préfet et le Maire sera adressé aux habitants de la commune.
- **Convention de mise à disposition de locaux communaux au profit du SIRP** : Les travaux d'extension de l'école sont terminés et pour réglementer son utilisation une convention de mise à disposition au profit du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique est établie.
- **Correspondant CAUE** : Madame Françoise LAURENT-PERRIGOT est désignée pour être la correspondante du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard.
- **Soutien à l'agriculture** : après lecture du courrier émanant des viticulteurs de la coopérative de Montagnac, le conseil municipal assure ces derniers de son soutien concernant la recherche de solutions aux problèmes de gestion de la ressource hydraulique.

Vote des comptes administratifs et de gestion 2017 :

Monsieur TRINQUIER, Adjoint, présente les comptes administratifs et Monsieur le Maire présente les comptes de gestion de l'exercice comptable 2017 tenus par Madame CHABERT, comptable assignataire de la collectivité. Adoptés à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

A l'ordre du jour :

- Vote du taux des taxes communales : **TH 11.10% TFB 13.94 % TFNB 50.48 %** soit une recette prévisionnelle de **185 714 €**.
- Vote des subventions aux associations : **3 150 €**
- Vote des budgets :

Budget Communal M 14

Section de fonctionnement	519 408.51 €
Section d'investissement	538 093.39.€

Budget Assainissement M 49

Section d'exploitation	184 481.76 €
Section d'investissement	117 984.48 €

Projet régional de santé

Le conseil donne un avis favorable au projet présenté par l'Agence Régionale de Santé.

Délégué ambroisie

Suite à la demande de l'Agence Régionale de Santé. M Clément Richard devient le référent ambroisie auprès de cet organisme.

Fourrière animale

Le contrat de prestation arrivant à échéance, il y a lieu de le renouveler. Le conseil, à l'unanimité approuve et charge M. le maire de signer les documents y afférents.

ORDURES MENAGERES – TRI SELECTIF

Nous vous rappelons que pour éviter tout envoi de déchets plastiques lors du ramassage par les agents de la communauté de communes, il est fortement conseillé d'utiliser dans vos bacs bleus, les sacs bleus qui sont à votre disposition gratuitement en Mairie. Pour ceux qui n'ont pas de bacs bleus, les sacs bleus continuent d'être collectés.

Pour toutes questions ou réclamations, veuillez contacter le centre technique de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol au 09.62.12.19.69

COLLECTE DES DECHETS	ORDURES MENAGERES Bac gris	RECYCLABLES Bac ou sacs bleus
	MERCREDI	JEUDI
		Collecte assurée Jeudi 10 Mai Ascension

Les bacs et / ou sacs doivent être sortis la veille au soir de chaque passage.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Vous devez vous présenter en **Mairie** munis :

- ✓ du carnet de santé et du livret de famille tenus à jour,
- ✓ d'un justificatif de domicile,
- ✓ d'un certificat de vie en collectivité délivré par le médecin pour les enfants qui rentrent en petite section de maternelle,
- ✓ d'un certificat de radiation de l'école précédente pour les enfants qui intègrent une des classes de la maternelle ou du primaire suite à un déménagement,
- ✓ jugement de garde le cas échéant.



EXTENSION ECOLE



Depuis le 8 janvier, le restaurant scolaire a pris place dans le local d'extension de l'école maternelle. Les élèves ont découvert un nouveau lieu de vie bénéficiant d'un magnifique point de vue sur la plaine avoisinante et sur les Cévennes. Lors de l'accueil périscolaire du soir, ils ont la chance de pouvoir admirer de magnifiques couchers de soleil. Ce nouveau restaurant est installé dans des locaux fonctionnels et à la prochaine rentrée, du mobilier neuf viendra enrichir cet outil.

LOTISSEMENT COMMUNAL LE DIONYSOS

La commercialisation des lots est terminée. 7 contrats de réservation ont été signés chez le notaire. Plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà programmés pour la signature des actes de vente et 5 permis de construire ont été délivrés à ce jour. Les travaux de construction ne devraient pas tarder.

COMMEMORATION DU 19 MARS

A 16H00, la cérémonie départementale s'est déroulée en présence de nombreux élus et porte-drapeaux. Vers 17H30, la délégation cantonale de la FNACA a célébré le cessez-le-feu et la fin des combats en Afrique du Nord. Après lecture du message national et la Marseillaise, Le Maire d'Aigremont et Gilbert CLEMENT ont procédé à un dépôt de gerbe.



Déchetterie : carte d'accès obligatoire. Délivrée en mairie sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Nuisances sonores : Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, chant...);
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage...);
- ou par un animal (abolements...).

Ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses, ou qu'ils durent dans le temps.

Chiens et chats errants : des désagréments ont été constatés avec la recrudescence de la présence de chiens et de chats dans les rues de notre commune. Nous rappelons aux propriétaires de ces animaux qu'il est indispensable de ne pas laisser ces derniers libres d'errer sur le territoire de la commune et qu'il en va de la responsabilité de chaque propriétaire.

Pont du Gard : Les cartes d'accès ne sont plus valides et ont été désactivées depuis le 1^{er} Janvier 2017. Pour faire valoir votre entrée sur site, vous devez, à chaque visite, présenter les documents suivants :

- Une pièce d'identité par personne
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois

DATES A RETENIR

Samedi 21 Avril	Repas des chasseurs Organisé par l'association « La Giboyeuse »
Samedi 28 Avril	Marche et Pétanque Organisé par l'association O'LA
Mardi 8 Mai	Commémoration
Samedi 26 Mai	Aubades à la population Organisées par le Comité des Fêtes (AFA)
Samedi 26 Mai	Marche et pétanque Organisé par l'association O'LA
Samedi 26 et Dimanche 27 Mai	Ball-trap
Du Vendredi 1^{er} juin au Dimanche 3 Juin	Fête votive - Organisée par le Comité des Fêtes (AFA)
Samedi 9 Juin	Acampado – Fête de la Circulade Organisée par l'association Lou clu et la municipalité
Samedi 16 juin	Théâtre Poésie Rock à 20 H 30 à Antignargues « Textes de Daniel Lemahieu par Gréory Nardella accompagné d'un guitariste rock-blues » Contact M. FINIELS 04.66.83.41.01
Samedi 30 Juin	Déjeuner avec départ Abrivado longue vers Moulézan Organisé par le Comité des Fêtes (AFA)
Samedi 30 Juin	Soirée de clôture Organisée par l'association O'LA